



Offre en formation Ergothérapie

Hôpital de Martigny
Ergothérapie

1. Généralités

Département Service	Secteur Médico-thérapeutique Ergothérapie
Site / Étage	Martigny / 2 ^{ème} Étage
Responsable de secteur	Sarah Fournier
Cheffe de site	Stéphanie Vaudan
Référente ergothérapeute	Laura Melly
Numéro de téléphone de l'unité	027 603 97 34
Responsable de formation	Jérôme Clerc jerome.clerc@hopitalvs.ch
Praticien-ne Formateur-trice	Laura Melly – PF HES laura.melly@hopitalvs.ch Dorine Di Bartolo – Référente terrain : 027 603 97 34 dorine.dibartolo@hopitalvs.ch
Date	Octobre 2023
Version	04

2. Caractéristiques organisationnelles de l'unité / service

Profil de la population soignée	Patient·e·s hospitalisés principalement en âge gériatrique Patient·e·s ambulatoires (gériatrie, SLA et main)	
Horaires de travail étudiant·e·s	Matin	Après-midi
	8h00-12h00	12h45-17h15
Composition de l'équipe de l'unité (Skill et Grademix)		
<ul style="list-style-type: none"> • Ergothérapeute praticienne formatrice • Ergothérapeutes 		
Filières de formation potentiellement présentes au sein l'unité		
<ul style="list-style-type: none"> • Bachelor en ergothérapie 		
Modèle d'organisation des soins		
<ul style="list-style-type: none"> • Modèle de Pratique Professionnelle (MPP) 		
Documents à consulter avant l'entrée en stage		
<ul style="list-style-type: none"> • Cours dispensés à la HES selon période de formation pratique https://cyberlearn.hes-so.ch/course/view.php?id=5451 • Site internet de l'hôpital du Valais • Site internet du Centre de formation 		

3. Prestations offerte dans l'unité / service

Les principales disciplines médicales concernées

- Gériatrie
- Orthopédie
- Soins palliatifs
- Médecine
- Pneumologie
- Consultation gériatrique ambulatoire
- Consultation multidisciplinaire ambulatoire SLA
- Pathologie de la main ambulatoire

Les pathologies chirurgicales les plus fréquentes

- Démences
- Pathologies neurologiques (SLA, Parkinson)
- Chirurgie orthopédique (prothèse de hanche, d'épaule)
- Soins palliatifs (antalgie, oncologie)
- Pathologies ou affections touchant les membres supérieurs

Les interventions ergothérapeutiques les plus fréquentes

- Evaluation / rééducation des Activités de la Vie Quotidienne (AVQ)
- Mise en place, adaptation de moyens auxiliaires
- Anamnèse, conseils concernant le domicile
- Positionnement antalgique / Prévention escarres
- Rééducation de la main

4. Offre en formation selon les rôles définis dans le cursus du Bachelor en Ergothérapie

Rôle d'adaptateur ou d'adaptatrice

Adapter l'environnement, adapter les activités de manière à ce que le ou la client·e puisse effectuer ses activités et se servir de son environnement.

- Adapter le logement du·de la patient·e en vue du retour à domicile avec des moyens auxiliaires (MA) (ex. un rollator)
- Adapter le setting du·de la patient·e à l'hôpital afin d'améliorer son indépendance et sa sécurité
- Proposer des ustensiles adaptés pour la rééducation (ex. repas chez un·e patient·e hémiparétique)

Rôle d'évaluateur ou d'évaluatrice

Évaluer des performances occupationnelles, des habiletés, des aspects de l'environnement de manière à pouvoir définir l'intervention et mesurer ses résultats, ou encore renseigner des tiers.

- Évaluer les performances d'un·e patient·e dans les activités de la vie quotidienne
- Aider le·la patient·e à retrouver son autonomie dans les activités de la vie quotidienne

Rôle de soutien, coach

Soutenir le ou la client·e dans ses choix, encadrer la progression des acquisitions et des démarches du ou de la client·e.

- Soutenir le·la patient·e tout au long de la thérapie, l'encourager à l'aide d'activité significative afin qu'il·elle soit motivé·e et qu'il·elle augmente son degré d'autonomie

Rôle de technicien ou de technicienne

Adapter et arranger l'environnement matériel, fabriquer et adapter des moyens techniques d'intervention, des jeux, des objets usuels.

- Régler et adapter un fauteuil roulant (FR) afin qu'il soit fonctionnel et confortable pour le·la patient·e
- Adapter les activités du·de la patient·e à l'hôpital et au domicile afin qu'il·elle soit le plus indépendant·e possible en sécurité (couverts, positionnement).
- Adapter une douche avec une barre d'appui, un tabouret de douche et un tapis anti-glisse pour que le·la patient·e continue de se laver seul de manière sécuritaire.

Rôle de concepteur ou de conceptrice

Concevoir l'intervention ou des dispositifs facilitant l'engagement occupationnel et la participation, mettre en œuvre des évidences scientifiques et des modèles d'intervention, concevoir des projets ou des programmes d'intervention, raisonner, être un·e praticien·ne réflexif·ve.

- Réfléchir et mettre en place une thérapie adaptée et centrée sur le·la patient·e en se référant aux moyens et techniques relevés probants par la littérature scientifique
- Rechercher des données scientifiques pour baser ses interventions

Rôle de gestionnaire

Organiser son travail, remplir des dossiers, rédiger des courriers et des demandes, comptabiliser et facturer des prestations, gérer et commander du matériel, gérer du personnel auxiliaire ou des étudiant·e·s.

- Rédiger des notes à la suite de thérapies, de séances ou de colloques dans *Phoenix*
- Commander divers matériels pour le service d'ergothérapie
- Assurer les courriers de demande pour l'AVS, l'AI, etc.
- Gérer son planning journalier dans *Phoenix*

Rôle de consultant ou de consultante

Consulter des tiers à propos de ses actions ou de ses interventions et agir comme consultant·e auprès des autorités ou des divers organismes en matière de prestations d'ergothérapie ou d'évaluation de l'environnement ou de performances occupationnelles, expertiser.

- Partager son projet d'intervention auprès de ses collègues pour avoir leur avis dans une approche interdisciplinaire
- Informer, en tant que consultant·e, les patient·e·s et leurs proches sur les prestations d'ergothérapie

Rôle de conseiller ou de conseillère

Conseiller le ou la client·e, ses proches ou des tiers sur l'aménagement des occupations ou de l'environnement, faire des recommandations.

- Conseiller sur les MA pertinents dans la situation
- Informer sur les aménagements réalisables pour un retour à domicile dans les meilleures conditions sécuritaires
- Informer le.la patient.e et ses proches sur les possibilités et les formalités pour une intervention ergothérapeutique au domicile.

Rôle d'enseignant ou d'enseignante

Définir des dispositifs d'apprentissage, enseigner diverses techniques de facilitation ou d'adaptation aux clients·e·s, aux professionnel·le·s, aux proches, contribuer à la formation des ergothérapeutes.

- Former l'étudiant·e en ergothérapie sur le terrain
- Stimuler l'étudiant·e à effectuer des liens théorico-pratiques

Rôle de communicateur ou de communicatrice

Transmettre des informations orales ou écrites aux divers acteur·trice·s du système de santé et en recevoir; communiquer avec le ou la client·e et ses proches de manière à développer une relation empathique.

- Participer à des colloques interdisciplinaires
- Transmettre des informations relatives aux problèmes rencontrés dans les activités de la vie quotidienne de la personne
- Communiquer les objectifs et les stratégies ou moyens à mettre en place

Rôle de collaborateur ou de la collaboratrice

Collaborer avec le ou la client·e (et ses proches) à l'élaboration des objectifs, à la réalisation et à l'évaluation de l'intervention, partager son pouvoir et son savoir, négocier; collaborer dans l'équipe d'ergothérapeutes, coopérer avec d'autres professions, travailler de manière interdisciplinaire ou en réseau, coordonner ses interventions avec celles des autres.

- Collaborer avec les différents membres de l'équipe pluridisciplinaire : soignant·e, médecin et partenaires externes

Rôle de promoteur ou de promotrice de la santé

Développer des interventions orientées vers le maintien de la santé et le bien-être des populations.

- Développer des interventions ciblées sur les risques de chute et la prise en charge post-chute
- Enseigner des techniques de mobilisation et d'aides au transfert au·à la patient·e et à ses proches
- Développer des interventions ciblées sur la prévention et le traitement des escarres

Rôle de défenseur ou de défenseuse (advocacy)

Défendre vis-à-vis des tiers les intérêts de l'usager·ère, revendiquer des droits pour des personnes en situation occupationnelle défavorable, élaborer des directives de pratique.

- Défendre les droits du·de la patient·e vis-à-vis des assurances par exemple
- Défendre son point de vue lors des colloques interdisciplinaires.

Rôle « d'émancipateur ou d'émancipatrice » (empowerment)

Offrir et reconnaître aux client·e·s ou aux groupements d'usager·ère·s des moyens d'autodétermination, renforcer le pouvoir des client·e·s.

- Redonner confiance au·à la patient·e pour qu'il·elle s'investisse dans l'intervention, qu'il·elle se sente inclus·e et acteur·trice de la thérapie

Rôle de professionnel ou de professionnelle

Promouvoir les intérêts de sa profession dans le système de santé, s'impliquer dans le développement de l'ergothérapie ou de la science de l'occupation, agir en tant que professionnel·le responsable sur les plans éthiques et économiques.

- Présenter l'ergothérapie aux différent·e·s professionnel·le·s de la santé afin de les sensibiliser à la profession et d'effectuer des prescriptions adéquates

Rôle de chercheur ou de chercheuse

Participer à des activités de production de connaissance.

- Participer à des groupes de travail de recherches sur des thématiques rencontrées sur le terrain lors de la pratique